

Décision

Générale

colonial

Décision n° 658 accordant une gratification de 250 francs à M. SAMUEL, mécanicien radio.

n° 658

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 août 1943

Numéro JO
n° 16 du 15/08/1943

Date du numéro
15 août 1943

VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844. rendue applicable à la Colonie par Decret du 18 Juin 1884

Vu l'ordonnance n. 16 du 24 septembre 1941 portant organisation nouvelle des Pou voirs Publics de la France Libre ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. Unique – Une gratification de DEUX CENT CINQUANTE FRANCS 250 frs) est accordée à SAMUEL, mécanicien radio pour travaux supplémentaires au Hall des Informations. La dépense est imputable au chapitre 15 article 2, paragraphe 4.

SALLER.